

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du jeudi 5 décembre 2013**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le cinq décembre de l'an deux mille treize à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Manon Gallant, enseignante
Isabelle Godbout, représentante de la communauté
Josée Jean, éducatrice au service de garde
Chantale Leclerc, parent

MM. Christian Leclerc, parent
Stéphane Saulter, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Christine Boutin, enseignante
Danielle Côté, enseignante
Martine St-Laurent, commissaire

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Christian Leclerc.
Il est 19 h 5.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Monsieur Leclerc fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-601-13 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel avec des ajouts :

- Représentant de la communauté
- Service de garde

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 16 OCTOBRE
2013**

CE-602-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 16 octobre 2013 soit adopté avec une modification. On devrait lire Fondation GO au lieu de Formation GO.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Aide aux devoirs

Quatre étudiants du Cégep ont été engagés. Une demande auprès de la directrice du Cégep a été faite, pour interpeller les jeunes dès le début de l'année pour que ce soit plus facile.

Aiguise ta matière grise

Très belle participation, mais pas suffisante. Dans le palmarès, nous sommes en 7^e position en région.

Bruit dans les classes

Messieurs Ignace Speybrouk et Normand Dubé ont examiné le problème et amené des solutions. Poteaux fixés au sol, installation de portes à chacun des bouts du gymnase, souffler le mur de la bibliothèque et de la classe de 6^e année, les travaux se feront dans l'année.

Fondation Go

Le projet de la CSH a été retenu. Bonne nouvelle.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Critères
d'inscription
2014-2015**

Les critères d'inscription sont présentés aux membres.

- Révision des critères par Mme Andrée Roy.
- Nouveauté : le choix de l'établissement scolaire ne permet pas d'exiger le transport scolaire.
- Le Domaine BelleVie est annexé au Domaine Bellevue, c'est officiel.

**Plan de lutte
pour prévenir et
combattre la
violence et
l'intimidation**

Un document abrégé sera distribué aux parents concernant le plan de lutte.

Les membres le consultent et Mme Andrée prend en note les commentaires, les observations, les ajouts qui seraient à faire (exemple, adresse web à consulter) et les correctifs (petites coquilles).

La remise des documents est en retard selon la commission scolaire. Elle aurait dû se faire en début d'année.

Activités à venir

Le calendrier de décembre est présenté. Le conseil d'établissement approuve les sorties proposées.

Le 7 janvier sera une journée pyjama avec déjeuner à l'école. Les enfants pourront apporter un jeu ou jouet qu'ils auront reçu à Noël.

Le journal de l'école est relancé. La première édition sortira sous peu. Beau projet.

Bonne idée, les journées à thème cette année.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance :

- Expo-sciences Hydro-Québec
Concours, finale à Rouyn-Noranda
- Apprenti Génie. Le défi

Suivi au comité de parents

Pas de suivi. La réunion sera dans la semaine prochaine.

Conseil des commissaires

Retour sur la chicane de la Fédération des commissions scolaires et le Gouvernement.

M. Bert Govig met de la pression sur certains projets (Saines habitudes de vie)

Suivi au défi Aiguise ta matière grise
Fait au début de la réunion

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Représentantes de la communauté
Sophie Rondeau
Isabelle Côté

Fêtes du 100^e d'Amos
Projet de structure de vœux pour la ville d'Amos

Service de garde
Allumer les lumières du terrain de baseball (demande à la ville) ou en
faire installer dans la cour.

Ménage
Équipe plus stable. C'est moins un irritant, même si ce n'est pas
parfait.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-603-13 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 20.

Président

secrétaire